

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01617

Numéro SIREN : 844 656 819

Nom ou dénomination : A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008190

BILAN - ACTIF**SAS A.S****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****ACTIF**

	Valeurs au 31/12/22		% de	Valeurs au 31/12/21		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations	1 130 739		1 130 739	72	1 130 739	87
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 130 739		1 130 739	72	1 130 739	87
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				7		12
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	101 933		101 933		158 000	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	328 651		328 651	21	8 416	1
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	430 584		430 584	28	166 416	13
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 561 323		1 561 323	100	1 297 155	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF**SAS A.S****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****PASSIF**

	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 262 127)	262 127	17	262 127	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		19		4
Réserve légale	14 998		2 904	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	284 969		55 184	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	390 812	25	241 879	19
SITUATION NETTE	952 906	61	562 094	43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	952 906	61	562 094	43
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	486 525	31	591 405	46
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 466	1	12 700	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 726		1 668	
Dettes fiscales et sociales	1 360			
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	106 341	7	129 289	10
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	608 417	39	735 061	57
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 561 323	100	1 297 155	100

(1) Dont à plus d'un an

380 928

486 455

(1) Dont à moins d'un an

227 489

248 606

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

46

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	4 751	4 480	272	6
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements				
et dépréciations				
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	4 751	4 480	272	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 751	-4 480	-272	6
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	400 000	250 000	150 000	60
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	400 000	250 000	150 000	60
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 076	3 642	-565	-16
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 076	3 642	-565	-16
RÉSULTAT FINANCIER	396 924	246 358	150 565	61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	392 172	241 879	150 294	62
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	1 360		1 360	
TOTAL DES PRODUITS	400 000	250 000	150 000	60
TOTAL DES CHARGES	9 188	8 121	1 066	13
Bénéfice ou Perte	390 812	241 879	148 934	62

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe des comptes annuels

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF		
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 561 323,34 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 390 812,41 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPUS	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
FINANCIERES	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL		
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 130 739	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	1 130 739	
		TOTAL GENERAL	1 130 739	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPUS	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
FINANCIERE	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 130 739	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		1 130 739	
		TOTAL GENERAL		1 130 739	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS A.S****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
CAMINAL - 335 CHEMIN DU MAS DU CUP - 32590903400036	500 000	845 711	75,04	-403 923
STP SABATE - 335 CHEMIN DU MAS DU CUP - 53779388700	20 000	229 730	100,00	39 864
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant attribution des resultats (7) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Brute	Nette
			des titres detenus (7) (8)	
			Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)
			Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
				Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- CAMINAL - 335 CHEMIN DU MAS DU CUP - 32590903400036
- STP SABATE - 335 CHEMIN DU MAS DU CUP - 53779388700036
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	valeurs comptables des titres détenus (b) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (b) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (b)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (b) (10)	Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (b) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)
-------------	--	--------------------------------------	---	---	--	---	---	--

Filiales et participations (1)

2. Participations non reprises au §A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A.S

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**SAS A.S****Du 01/01/2022 au 31/12/2022****ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	486 525	105 597	380 928	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 726	1 726		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 360	1 360		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	12 466	12 466		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	106 341	106 341		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	608 417	227 489	380 928	

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

GILLES SCIO

COMMISSAIRE AUX COMPTES

A.S. SAS

SAS au capital de 262 127 €

Siège social : 335 CHE DU MAS DUCUP

66000 PERPIGNAN

844 656 819

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

A l'actionnaire

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.S. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 31/05/2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous refusons de certifier pour limitation les comptes annuels qui ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et ne pas donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.S. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



GILLES SCIO

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Test de valorisation des actifs financiers

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A.S. à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

GILLES SCIO

COMMISSAIRE AUX COMPTES

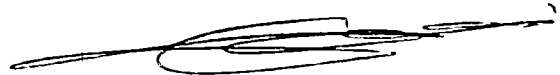
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOUJAN SUR LIBRON, le 15 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
GILLES SCIO

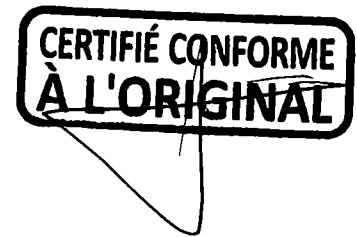


/ COMPTA / FISCAL / JURIDIQUE / SOCIAL / CRÉDIT / DOMICILIATION SERVICES EN LIGNE

DocuSigned by:

E6034DF3BD8B47C

Certifiés conforme



SAS A.S

423 Chemin du Mas Ducup

66000 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022



VIAEXPERTS

EXPERTS EN PERFORMANCE

EXPERTISES 66

5 bis rue des Salines

66400 CERET

Tél : 0468871919

Mail : nelly.connault@viaexperts.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Montpellier

A.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 262 127 euros
Siège social : 423, Chemin du Mas DuCup
66000 PERPIGNAN
844 656 819 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 390 812 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	390 812 €
A la réserve légale	11 215 €

Solde	379 597 €
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	664 566 €

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

E6034DF3BD8B47C

M. Bruno SABATE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

